

**Déclaration relative aux projets soumis dans le cadre du volet autochtone du programme pour le long métrage documentaire**

Titre du Projet : (le « **Projet** »)

Requérant principal :

Co-Requérant(s) :

Par les présentes, le Requérant principal représente et garantit ce qui suit :

- ✓ Il est majoritairement détenu et contrôlé par des personnes autochtones;
- ✓ Il possède au moins 51% des droits d'auteur du Projet (ou 100% s'il est le seul requérant);
- ✓ Le contrôle sur les aspects financier, créatif et de distribution du projet est détenu par des Autochtones.

Le Requérant principal comprend que Téléfilm Canada se fie sur cette Déclaration afin de déterminer si le Projet peut être évalué dans le cadre du volet autochtone du programme pour le long métrage documentaire. Une déclaration fautive ou trompeuse sera considérée comme un cas de défaut par Téléfilm Canada et pourra résulter notamment en l'obligation de rembourser toutes sommes versées par Téléfilm Canada. De plus, le Requérant principal comprend que l'information fournie dans cette Déclaration sera utilisée par Téléfilm Canada afin de faire rapport sur les projets autochtones faisant partie de son portefeuille et à des fins promotionnelles.

Requérant principal :

Signature :

Nom du représentant :

Titre :

Date :